

## **Laïcité: quand l'Etat se désengage, la laïcité recule !**

Malgré la Charte de la Laïcité récemment instituée par le ministère, des anomalies choquantes témoignent de reculs de la laïcité, fruits du désengagement financier de l'Etat à l'égard de missions qui lui incombent, par ex en matière de formation initiale et continue des enseignants.

La campagne de recrutement du Ministère "*Ambition enseigner*" s'appuie sur des vidéos de témoignages, censés donner une image attractive de nos métiers. Au delà du discours, plus ou moins convaincant, on constate avec effarement que le Ministère mêle, sous le titre <http://www.education.gouv.fr/cid76148/-videos-parlons-passion-des-enseignants-parlent-de-leur-metier.html>

des vidéos dont il est l'auteur, et des vidéos réalisées **par une banque**, pour une campagne publicitaire identifiée par son esthétique, son slogan ("*Parlons passion*") et son logo, et déjà largement déployée à la télévision.

Une telle confusion entre communication ministérielle et publicité privée est d'évidence contraire à la laïcité. Si le ministère en est à récupérer des spots et le slogan d'une entreprise privée, est-ce à dire qu'il n'a pas les moyens de financer sa propre campagne de recrutement - enjeu pourtant essentiel pour la continuité du service public ?

Il y a un an déjà, en réponse à la question d'une candidate au concours exceptionnel 2014, <http://www.education.gouv.fr/espace-recrutement/question/quelles-aides-pouvons-nous-avoir-afin-de-preparer-le-concours-de-professeur-des-ecoles/>

le ministère a conseillé de se tourner vers d'éventuelles préparations "à distance" mises en place par les IUFM ou de recourir à d'"*autres organismes*", sont cités le CNED, la Maison des Examens (??) et.... FORPROF, qui se présente sur son site comme "**le leader National privé pour la préparation au CRPE avec ses 116 Ecoles et Centres de concours blancs**"....

Quand l'offre de formation publique dans les universités et IUFM-ESPE est défailante, faute de financement suffisant par l'Etat, il ne reste plus aux étudiants qu'à se tourner vers le privé à but lucratif. Que le site ministériel en fasse carrément la promotion est déplorable mais logique....

Aujourd'hui l'offre publique recule: le CNED annonce qu'il supprime sa préparation à l'agrégation de Lettres Classiques 2015, les

officines privées vont encore gagner du terrain ?

Dans un rapport parlementaire récent sur la diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI)

<http://www.senat.fr/rap/r13-274/r13-2741.pdf> la députée Maud Olivier et le sénateur JP. Leleux se penchent sur les moyens de renforcer la formation des enseignants dans ce domaine.

Constatant qu'on ignore quand les ESPE prendront en charge la formation continue (notoirement à l'abandon), les rapporteurs enchaînent " *Il est vrai que, à défaut, la formation offerte par les Maisons régionales pour la science et la technologie pourra constituer une autre possibilité* " puis : " *les rapporteurs proposent d'impliquer les collectivités territoriales dans le fonctionnement des Maisons pour la science et la technologie, ce qui est une manière de les intéresser à la formation continue des enseignants, qui est assurée (sic) par ces dernières.* "

Et voilà comment on envisage sans ciller de transférer la FC des enseignants aux Régions, mais aussi à une **fondation**, personne morale de droit privé (financement par argent privé de buts d'utilité publique, non lucratif mais bénéficiant de déduction fiscale). Cette Fondation " *bénéficie du soutien des entreprises BioMérieux, Michelin, Saint-Gobain et Total* ", voir <http://www.fondation-lamap.org/fr/page/108/partenaires>

D'aucuns pointeront le risque que des groupes qui cofinanceraient la formation des enseignants en sciences et techniques s'immiscent d'une façon ou d'une autre dans les contenus de la FC (*les questions énergétiques ou la pollution des océans vues par Total ? les vaccins vus par Biomérieux ?*).

La formation des enseignants doit garantir leur indépendance à l'égard de tout lobbying, c'est pourquoi le financement doit en être assuré par l'Etat, et non par des groupes en quête d'influence - influence qu'ils financent d'autant plus aisément qu'ils sont coutumiers de l'évasion fiscale, ruineuse en revanche pour l'Etat...

Pour défendre la laïcité, agissons pour que l'Etat se donne les moyens d'assumer ses missions de service public.

M

arianne Auxenfans , Unité et Action, Versailles